

<p><u>Etudiants de 2^{ème} année BTS</u></p> <p>SIO-CRSA-SNIR-SNEC-FED-AMCR(Anciennement CM)</p>	<p>Mardi 4 septembre 2018</p> <p>L'horaire de rentrée sera sur le site à compter du 1^{er} juillet</p>
--	--

<p><u>Etudiants de 1^{ère} année BTS</u></p> <p>SIO-CRSA-SNIR-SNEC-AMCR-FED</p>	<p>Jeudi 6 Septembre 2018 à 9h</p>
---	---

Pour les internes, merci d'arriver 35 mn avant l'heure

◆ **JOURNEE D'INTEGRATION « Le défi Resanup »**

Une journée d'intégration pour les étudiants de l'Enseignement Privé Normand est prévue le Jeudi 4 Octobre 2018 à Cabourg : Ce défi permet de rassembler les étudiants afin qu'ils s'identifient et échangent sur des valeurs communes. Afin de pallier aux frais de logistique de cette journée (transport, organisation RENASUP....), une participation de 15 € est demandée aux familles à l'inscription. La participation de tous les étudiants est obligatoire. Les dispensés d'activités sportives encourageront leurs camarades.

◆ **BOURSES ERASMUS**

Nous vous informons que notre établissement est titulaire de la Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur. Vous aurez donc la possibilité de réaliser votre stage en Europe, dans l'un de nos pays partenaires (Allemagne, Espagne, Estonie, Finlande).

Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser dès la rentrée à Mme RIOT ou Mme CANVILLE pour tout renseignement.

◆ **LISTES DE LIVRES ET MATERIELS**

Elles seront disponibles au lycée et téléchargeables sur notre site internet <http://www.la-chataigneraie.org> à compter du 1^{er} juillet.

Un ordinateur portable spécifique à la section sera exigé pour les sections de 1^{ère} SIO, AMCR, SNIR et SNEC. Une commande groupée sera faite à la rentrée par la Châtaigneraie et l'ordinateur sera refacturé à la famille. (Prévoir environ 40 euros par mois sur les deux années du BTS)

◆ **BOURSE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Faites votre demande sur <http://www.etudiant.gouv.fr/> N'attendez pas d'avoir vos résultats de baccalauréat.

◆ **SECURITE SOCIALE ETUDIANTE**

À la rentrée 2018-2019, les nouveaux étudiants restent affiliés à leur régime actuel de sécurité sociale.

.../...

.../...

◆ **REGLEMENT INTERIEUR**

Le règlement intérieur et la charte informatique seront remis à l'étudiant à la rentrée par le pilote de la section pour signature de l'étudiant et du responsable.

◆ **ASSURANCES**

Nous rappelons les conditions d'assurance pour les étudiants :

1. Les étudiants sont assurés sociaux par la caisse de sécurité sociale de ROUEN, seulement au titre « ACCIDENT DU TRAVAIL », pour les risques d'atelier, classe, ainsi que les stages en entreprise.
2. Les risques de trajet, de maladie et soins dentaires sont couverts par la sécurité sociale des parents.
3. Dans le cadre des activités scolaires, la responsabilité civile de l'étudiant est engagée. Merci de nous fournir **obligatoirement** une attestation d'assurances scolaires dès la rentrée.